



*Bienvenue au
Château La Cheze ...*

Sté XXX VO

Déjeuner du XX-XX-2023

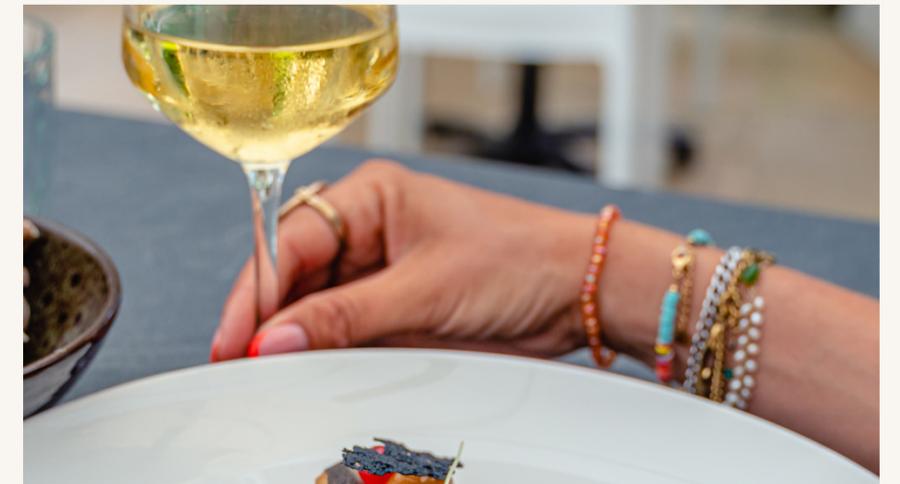
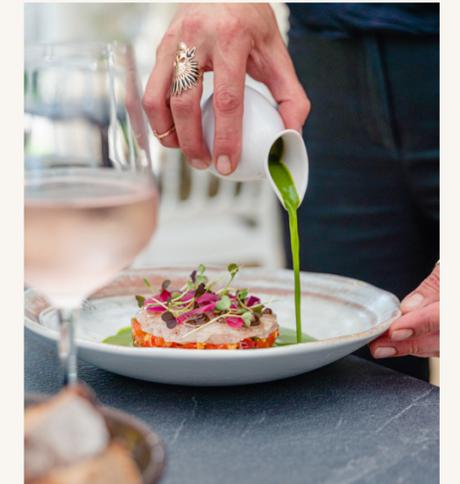


Votre échappée culinaire ...

Notre Chef Rémi Boireau vous propose une cuisine réinventée, généreuse et savoureuse.

Une véritable échappée culinaire vous attend, mariant des saveurs végétales et gourmandes, autour du travail de produits locaux et de saison.

Mettez la touche finale à votre découverte par un choix de vins harmonieux ou de cocktails savoureux.





Nos Déjeuners Groupes

Menu de la Serre
30.00 €

Entrée du moment
Plat du moment
Dessert du moment



Menu Parc
40.00 €

20 personnes minimum

3 Amuse-bouche
en accompagnement d'un apéritif à définir (supplément)

Le Plat du moment
Le Dessert du moment
1 Mignardise



Conditions de réservations et de paiements

Article 1 - La confirmation de réservation

La réservation doit, pour être ferme et confirmée, être garantie par :
La signature du présent devis et des conditions générales de ventes.
Le versement d'un acompte de 50% du montant global estimé.

Article 2 - Les règlements

Le versement de l'acompte (montant global estimé de la prestation) se fera par chèque, virement ou carte bancaire dès l'acceptation du présent devis.
Le solde de la prestation (montant global estimé majoré des éventuels suppléments ou modification de nombre) sera payable dans un délai maximum de 30 jours date de facture.

Article 3 - La restauration

Vos choix ou options doivent être communiqués au plus tard 10 jours avant la date de manifestation. A défaut, le Château La Chèze se réserve le droit de servir un menu en fonction du marché du Chef.

Article 4 - Confirmation des nombres

A J-7, le nombre de participants communiqués sera définitif. En conséquence, le jour J, si le nombre est inférieur, il vous sera facturé le nombre confirmé à J-7.

Toute prestation servie en plus de celles commandées sera facturée en supplément, au même prix, à régler avec le solde conformément à l'article 2.
A partir de J-7, toute annulation sera totalement facturée au client.

Article 5 - Annulation / Modification

Toute modification de nombre supérieure à 15% entraîne la révision du devis initial.

Toute modification de nombre dès 50% annule le devis initial et réservation des espaces.

Annulation J-30 avant l'évènement, 80% du montant global estimé devra être versé, déduction faite de l'acompte perçu.

Annulation J-10 avant l'évènement, 100% du montant global estimé devra être versé, déduction faite de l'acompte perçu.

Article 6 - Responsabilité / Dommages

Le Château La Chèze décline toute responsabilité pour les dommages quels qu'ils soient, causés au matériel déposé à l'occasion de l'évènement ainsi qu'aux effets personnels des clients y compris les véhicules stationnés sur le parking.

Tout dommage ou dégradation causé par un participant pourra être facturé au commanditaire de l'évènement.





*Au plaisir
de vous accueillir !*

27 Av. Pierre Semiot, 33270 Floirac

05 56 40 34 83

chateau-lacheze.com

